

FONDS RADIOSTAR

ÉTATS FINANCIERS

31 AOÛT 2018

FONDS RADIOSTAR

ÉTATS FINANCIERS

31 AOÛT 2018

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2
RÉSULTATS	3
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	4
BILAN	5
FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de Fonds RadioStar

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Fonds RadioStar**, qui comprennent le bilan au 31 août 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Fonds RadioStar** au 31 août 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif

(1)

Beaulieu Carrière Inc

Anjou,
Le 22 novembre 2018

¹ Monique Beaulieu, CPA auditrice, CGA

FONDS RADIOSTAR**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2018****3**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
PRODUITS		
Contributions des entreprises de radiodiffusion	4 306 652 \$	3 176 845 \$
Honoraires de gestion - ACR	<u>(10 500)</u>	<u>(10 500)</u>
	4 296 152	3 166 345
Intérêts	269 686	268 884
Distributions sur parts de fonds communs de placement	52 951	5 600
Gain (Perte) non matérialisé(e) sur la juste valeur des placements	<u>58 188</u>	<u>(47 996)</u>
	<u>4 676 977</u>	<u>3 392 833</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	253 781	210 137
Honoraires professionnels	12 072	12 072
Loyer	57 467	45 911
Communications	18 791	20 543
Assurances	1 666	1 730
Frais de réunions	1 986	1 666
Frais financiers	<u>614</u>	<u>475</u>
	<u>346 377</u>	<u>292 534</u>
EXCÉDENT DISPONIBLE POUR LES CONTRIBUTIONS D'AIDE	4 330 600	3 100 299
Contributions d'aide	<u>2 660 398</u>	<u>2 588 394</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	1 670 202	511 905
Amortissement d'un autre élément d'actif	<u>3 674</u>	<u>3 674</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>1 666 528 \$</u></u>	<u><u>508 231 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS RADIOSTAR**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2018****4**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
ACTIF NET NON AFFECTÉ		
SOLDE AU DÉBUT	14 860 799 \$	14 537 650 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1 666 528	508 231
Affectations d'origine interne	<u>(290 912)</u>	<u>(185 082)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>16 236 415 \$</u>	<u>14 860 799 \$</u>
ACTIF NET GREVÉ D'UNE AFFECTATION INTERNE (note 4)		
SOLDE AU DÉBUT	1 623 990 \$	1 438 908 \$
Affectation interne	<u>290 912</u>	<u>185 082</u>
SOLDE À LA FIN	<u>1 914 902 \$</u>	<u>1 623 990 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS RADIOSTAR**BILAN****AU 31 AOÛT 2018****5**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	2 243 084 \$	174 110 \$
Débiteurs	77 355	1 181
Intérêts courus à recevoir	179 635	173 965
Dépôts bancaires, taux variant entre 1,69 % et 2,70 %, échéant entre septembre 2018 et juillet 2019	7 100 000	4 600 000
Frais payés d'avance	6 003	862
	<u>9 606 077</u>	4 950 118
PLACEMENTS (note 5)	8 568 744	11 557 604
AUTRE ÉLÉMENT D'ACTIF (note 6)	7 346	11 020
	<u>18 182 167 \$</u>	<u>16 518 742 \$</u>
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	30 850 \$	33 953 \$
ACTIF NET		
Non affecté	16 236 415	14 860 799
Grevé d'une affectation interne (note 4)	1 914 902	1 623 990
	<u>18 151 317</u>	16 484 789
	<u>18 182 167 \$</u>	<u>16 518 742 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Philippe Archambault
Président

Solange Drouin
Trésorière

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS RADIOSTAR**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2018****6**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
FONCTIONNEMENT		
Contributions des entreprises de radiodiffusion encaissées	4 221 671 \$	3 166 345 \$
Intérêts encaissés	<u>264 016</u>	<u>313 497</u>
	<u>4 485 687</u>	<u>3 479 842</u>
Contributions d'aide versées	2 660 398	2 588 394
Achats de biens et services payés	97 047	72 602
Rémunération du personnel payée	<u>259 268</u>	<u>206 138</u>
	<u>3 016 713</u>	<u>2 867 134</u>
	<u>1 468 974</u>	<u>612 708</u>
INVESTISSEMENT		
Acquisition d'autre élément d'actif	-	(7 623)
Acquisition de parts de fonds communs de placement	-	(3 000 000)
Acquisition de dépôts bancaires à terme	(4 000 000)	-
Disposition de dépôts bancaires à terme	<u>4 600 000</u>	<u>2 000 000</u>
	<u>600 000</u>	<u>(1 007 623)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	2 068 974	(394 915)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>174 110</u>	<u>569 025</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>2 243 084 \$</u>	<u>174 110 \$</u>

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Fonds RadioStar a été constitué en organisme sans but lucratif et sans capital action le 16 février 2001 en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. En décembre 2013, Fonds RadioStar a prorogé ses statuts en vertu de l'article 211 de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Destiné en priorité au développement des artistes émergents, Fonds RadioStar, un organisme sans but lucratif, appuie par un financement significatif les projets de promotion des maisons de disques susceptibles d'avoir un véritable impact sur la carrière des artistes canadiens d'expression française. Il apporte un soutien additionnel en complétant les programmes d'aide existants et assure un second souffle aux projets de commercialisation. Fonds RadioStar verse aux maisons de disques admissibles des contributions non remboursables.

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, Fonds RadioStar est un organisme sans but lucratif et, de ce fait, n'est pas soumis à l'impôt sur le revenu.

2. FINANCEMENT DE L'ORGANISME

Les produits du Fonds RadioStar proviennent de contributions financières d'entreprises de radiodiffusion par l'entremise de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR).

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables Canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Fonds RadioStar utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports au Fonds RadioStar et à son pendant anglophone, Radio Starmaker Fund, proviennent de contributions financières des entreprises de radiodiffusion exigées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) lors de transactions d'acquisition d'entreprises de radiodiffusion. Minimale, 3 % de la valeur de telles transactions doit être versé à ces deux nouveaux fonds de commercialisation de la musique canadienne.

De façon générale, lorsque les transactions d'acquisition ont trait à des stations francophones, 80 % du 3 % est versé au Fonds RadioStar; lorsque les transactions sont reliées à des stations anglophones, 20 % du 3 % est versé au Fonds RadioStar. L'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a la responsabilité de percevoir les 3 % de la valeur des transactions qu'elle redistribue aux deux fonds, conformément aux modalités de paiement qui ont été acceptées par le CRTC. Ces contributions financières sont comptabilisées conformément aux décisions du CRTC, lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré. Les produits d'intérêts et les distributions sur parts de fonds communs de placement sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Fonds RadioStar évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des parts de fonds communs qui sont évaluées à la juste valeur.

Autre élément d'actif

L'autre élément d'actif est comptabilisé au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 4 ans.

Apports reçus en services

Les membres du conseil d'administration du Fonds RadioStar assistent aux réunions du conseil sans recevoir de compensation financière. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de Fonds RadioStar consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les dépôts bancaires à terme ou rachetables d'une durée de moins de trois mois, à partir de la date d'acquisition.

4. ACTIF NET GREVÉ D'UNE AFFECTATION INTERNE

Le conseil d'administration a affecté des actifs nets d'un montant de 1 914 902 \$ (1 623 990 \$ en 2017) afin de couvrir le paiement des engagements relatifs aux contributions d'aide pour lesquelles l'organisme est engagé au 31 août 2018.

5. PLACEMENTS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Dépôts bancaires, au taux variant de 1,50 % à 2,31 %, échéant entre septembre 2019 et septembre 2020	5 500 000 \$	8 600 000 \$
Parts de fonds communs de placement, à la juste valeur	<u>3 068 744</u>	<u>2 957 604</u>
	<u><u>8 568 744 \$</u></u>	<u><u>11 557 604 \$</u></u>

6. AUTRE ÉLÉMENT D'ACTIF

	2018		2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
			Valeur nette
Site Web	14 694 \$	7 348 \$	7 346 \$
			11 020 \$

7. CRÉDITEURS

	2018	2017
Frais courus	13 295 \$	10 911 \$
Salaires courus à payer	15 666	20 714
Retenues à la source à payer	1 889	2 328
	30 850 \$	33 953 \$

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme a effectué les opérations suivantes avec des entreprises apparentées : contributions des entreprises de radiodiffusion encaissées pour un montant de 2 388 143 \$ (2 399 904 \$ en 2017) et contributions d'aide versées pour un montant de 592 164 \$ (572 379 \$ en 2017).

Ces dernières sont apparentées en raison du fait que leurs représentants administrent l'organisme. Ces entreprises apparentées répondent à tous les critères établis par Fonds RadioStar et, de ce fait, ne bénéficient d'aucun statut particulier ou privilège par leur représentativité au conseil d'administration.

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange et les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés.

9. ENGAGEMENTS**Contributions d'aide**

Fonds RadioStar présente un solde résiduel d'engagements en fin d'exercice totalisant 1 914 902 \$ (1 623 990 \$ en 2017). De cette somme, une portion de 434 198 \$ (317 030 \$ en 2017) représente les engagements envers des entreprises apparentées.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Fonds RadioStar, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

Pour les montants à recevoir des radiodiffuseurs, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur les décisions rendues par le CRTC.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de Fonds RadioStar l'exposent au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Fonds RadioStar est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent Fonds RadioStar à un risque de juste valeur. En date du 31 août 2018, Fonds RadioStar a des dépôts à terme dont l'échéance est à court terme ainsi qu'à long terme, qui exposent l'organisme à ce risque.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Fonds RadioStar est exposé au risque de prix autre en raison des parts de fonds communs de placement dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

11. CHARGES DE FONCTIONNEMENT

En vertu de la proposition visant à établir le fonds de commercialisation et de promotion de la musique canadienne de la langue française devenue « Fonds RadioStar » présentée par l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en septembre 2000 et approuvée par ce dernier le 9 novembre 2000, les charges de fonctionnement ne peuvent excéder 10 % des contributions des radiodiffuseurs versées durant l'existence du Fonds. Du mois d'août 2001 jusqu'au 31 août 2018, les charges représentent 7,7 % des contributions.

12. RÉGIME DE RETRAITE

Fonds RadioStar a un régime de retraite à cotisations déterminées qui garantit le paiement de prestations de retraite à tous les employés qui sont à son emploi depuis plus de trois mois. Les cotisations au régime de retraite sont de 7 % du salaire de base et conditionnelles à la cotisation volontaire de 3,5 % de l'employé. La charge de retraite au montant de 14 567 \$ (12 099 \$ en 2017) est incluse dans les salaires aux résultats.

13. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.